

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 77794 du 29 octobre 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des organismes centraux – branche « technique »**

NOR : INTJ1522664S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu la décision n° 84048 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424085S);
Vu la décision n° 38117 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424066S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} décembre 2015:

Dagorn, Christophe Nigend : 158 391 Numéro de livret de solde : 5 276 419

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} décembre 2015:

Maurey, Laurent Nigend : 165 878 Numéro de livret de solde : 8 022 366

Notéris, Éric Nigend : 167 006 Numéro de livret de solde : 8 023 072

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2015:

Abriç, Gaëtan Nigend : 160 397 Numéro de livret de solde : 8 017 400

Fotius, Jean Nigend : 105 794 Numéro de livret de solde : 5 172 435

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 octobre 2015.

Pour le ministre et par délégation :
*Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,*
A. BROWAËYS